

Affaire Jeffrey Epstein

Le dossier Epstein connaît des avancées considérables.

Aux Etats-Unis, trois des victimes du système Epstein ont porté plainte contre une relation intime, voire une complice du milliardaire, Ghislaine Maxwell qui dispose, par ailleurs, de la nationalité française.

Plusieurs noms de citoyens français apparaissent dans le dossier.

Plusieurs juges aux Etats-Unis semblent décidés à aller au bout des enquêtes en cours.

Pour rappel, Jeffrey Epstein, multimilliardaire, est accusé d'avoir coorganisé un vaste réseau transnational de prostitution d'enfants impliquant de hautes personnalités de différentes nationalités.

M. Epstein a été arrêté aux USA, après un séjour de plusieurs semaines dans sa résidence parisienne de l'avenue Foch.

Les juges en charge de l'affaire ont lancé un appel à témoins international.

Toutes les personnes (voisins, employées, victimes, etc.) ayant eu connaissance des activités de Jeffrey Epstein, sont priées d'aider la justice des États-Unis.

Toute personne (voisin, employée, victime, etc.) ayant eu connaissance des activités de Jeffrey Epstein, est priée d'aider la justice des États-Unis.

Il serait incompréhensible que l'institution judiciaire française ne réponde pas favorablement à la demande d'aide de la justice fédérale des USA, d'autant que nombre d'éléments du dossier évoquent un volet français dans les dossiers Jeffrey Epstein-Ghislaine Maxwell.

Dans cette perspective et pour gagner du temps l'ONG Innocence en Danger relaie en France cet appel pour permettre aux victimes et éventuels témoins de se manifester.

À cette fin, le site du collectif inter-associatif de lutte contre la pedo criminalité peut accueillir tout témoignage anonyme (ou pas) en toute sécurité.

<https://ledenicasuffit.org>

Dans cette affaire, il est d'abord question de la vie de nombreux enfants souvent très jeunes, avant la gestion politique d'un éventuel dossier sensible.